

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSMV-2026-06-028

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Maintenance des véhicules
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des véhicules ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des véhicules :

Président : Monsieur Luc PRINCE, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Alice RIZZI ;

Enseignants : Mesdames Céline CHOLET, Clarisse MARIN, Stéphanie MORANDIN JAUBERT, Isabelle POINTURIER et Messieurs Alexandre BOUTHY, Emmanuel CRESSON, Marc DEBARBOUILLE, Nicolas LEVASSEUR, Bruno MIGUEL, Vincent REVEILLAS, Benjamin ROUSSELET.

Professionnels : Mesdames Florence CHADAL, Laurie LEPAGE, et Messieurs Hervé AREIAS, Stéphane BELAUE, Christophe GOMES, Michaël HUART, Sébastien KESSIN, Marc MARINHO BARROS, Sasa MILJKOVIC, Mario NUNES, Mohamed OUNISSI.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 24 juin 2026


Aurore COLLET